

Chroniques indochinoise - janvier 2007

La boîte de taëls

Le 19 juillet 1945, les Japonais nous font savoir à midi que nous devons quitter le Tam-Dao pour Hanoï. Nous disposons d'une heure pour faire les deux valises auxquelles nous avons droit.

M. Mauguière qui partage la villa "Au fil de l'eau" avec nous, est persuadé que nous serons fouillés par les soldats et que les objets de valeur seront confisqués ou volés. Son épouse est de son avis.

Pour Papa et Maman, pas d'importance, ils n'ont plus rien. Pour M. Mauguière, c'est différent. Il a converti les économies qu'il a faites pendant son séjour en Indochine, en taëls qu'il a rassemblés dans une boîte métallique.

Persuadé qu'il pourra revenir au Tam-Dao, lorsque la guerre sera terminée, il décide de dissimuler la boîte dans la paroi rocheuse qui jouxte la villa.

En compagnie de Papa, une cachette est trouvée et un plan est dessiné soigneusement pour la retrouver un jour.

Nous ne sommes pas fouillés par les Japonais qui sont soucieux d'évacuer la station le plus vite possible et M. Mauguière regrettera toute sa vie sa décision.

En effet, en août 1945, le Viêt-minh prend le pouvoir, la guerre s'installe. Il faudra attendre 50 ans pour que le Tam-Dao redevienne accessible.

M. Mauguière restera à Hanoï jusqu'à ce que, atteint par la limite d'âge, il rentre en France sans avoir récupéré sa boîte de taëls

Voilà ce que nos parents nous avaient dit. Mais ce que nous ne savions pas - peut-être ne le savaient-ils pas eux-mêmes - c'est d'où venaient ces taëls et à quoi ils ressemblaient.

Dans mon esprit, le taël avait la forme d'une plaquette et il était en or. Maman, elle, parlait de taëls d'argent.

En fait, en cherchant du côté des numismates et en reprenant le livre de Dominique Nollet "L'épopée des douaniers en Indochine", une réalité plus complexe est apparue.

D'abord, qu'est-ce qu'un taël ? c'est une ancienne unité chinoise de monnaie et de poids qui se présente sous la forme d'une pièce.

Sa valeur variait autrefois d'une province à l'autre. En moyenne un taël équivalait à 4/3 d'une once d'argent c'est-à-dire 37,8 grammes ...

Dans la relation de son voyage d'exploration en Chine avec Doudart de Lagrée (1866 à 1868), Francis Garnier (1) mentionne le taël comme moyen de paiement :

Les principaux produits indigènes que l'on trouve sur le marché sont : l'opium, qui vaut environ un taël et demi le kilogramme

Au moment de notre passage à Yun-nan, le change du taël était de mille huit cents sapèques,. Les douanes chinoises percevaient à Mo-fou trois dixièmes de taël par charge de coton /

(1 - VOYAGE D'EXPLORATION EN INDOCHINE - TEXTE DE M. F. GARNIER,
LIEUTENANT DE VAISSEAU, 1866-1867-1868

Chapitre XIV Che-pin et son lac. -Mines de fer. - Tong-hay. - Les premières neiges. - Kiang-tchouen et le lac de Tchin-kiang. -

Historique de la rébellion mahométane. - La plaine, le lac et la ville de Yun-nan.

Nous rencontrons des compatriotes. - Le Ma ta-jen.)

En tant qu'unité monétaire, le taël cesse d'être utilisé en 1933, date à laquelle il est remplacé par le yuan ..

En Indochine, le taël apparaît en 1943 en relation avec le commerce de l'opium.

Ce commerce fait l'objet d'une taxation destinée à alimenter le budget de la Fédération indochinoise. Il est donc placé sous le contrôle des Douanes et Régies.

Une Régie analogue à celle du tabac a été mise en place, dès les années 1890, pour assurer la commercialisation de l'opium.

Les Douanes se procurent la matière première sous forme de galettes, auprès des Méos installés dans la Haute Région Tonkinoise et surtout au Laos. Ensuite, elles les font traiter avant de les commercialiser par l'intermédiaire des bureaux, que l'on reconnaissait à l'enseigne R.0 (Régie Opium)

Pendant de nombreuses années les transactions impliquaient des intermédiaires chinois.

Ils payaient les producteurs avec des barres vietnamiennes en argent de 385g.

La présence de troupes japonaises à la frontière entre la Chine et l'Indochine, et l'élimination des intermédiaires chinois obligent l'administration des douanes à repenser les modalités de paiement aux producteurs Méos.

Ceux-ci sont exigeants : ils ne veulent pas être payés en nature.

Ils n'acceptent pas non plus les piastres en argent émises par la Banque de l'Indochine qui sont seulement à 900/000 d'argent fin.

On décide donc de produire des jetons présentant un aspect similaire aux piastres en argent. Il s'agit d'une

monnaie privée, en argent pur et destinée uniquement aux achats d'opium.

La pièce devait peser un liang (ou bel, env. 38 g.). Au droit, on grava le caractère chinois "fu" (richesse), et sur le revers une inscription en Lao indiquant le poids et la nature du métal.

Mises en circulation à la fin 1943 ces pièces feront l'objet de plusieurs modifications pour tenir compte des exigences des Méos.

En effet, pour flatter l'amour propre des populations montagnardes, on remplaça le caractère "fu" par une tête de cerf qui fut re-dessinée plusieurs fois pour que les bois correspondent mieux à l'image qu'elles avaient de l'animal.

On peut imaginer, sans en avoir la preuve, bien sûr, que, fin 1943, quand les Français de Hanoi sont évacués après les très violents bombardements américains, M. Mauguière s'est procuré ces pièces pensant qu'elles conserveraient leur valeur.

Aujourd'hui, ce sont des objets de collection qui s'échangent à un prix très supérieur à celui de l'argent qu'ils contiennent.

Qu'est devenue la boîte à biscuits de M. Mauguière ? Nul ne le sait.

Un jour, des touristes dans la Région du Tam-Dao se verront peut-être proposer des taels d'argent avec la mention DR. (Douanes et Régies) ou avec une tête de cerf . Cela voudra dire que la boîte a été découverte !